



## Communiqué de presse Pour une revalorisation du métier d'AESH

Pour les organisations syndicales, il est grand temps que des mesures fortes soient prises pour enfin revaloriser le métier d'AESH, un métier devenu indispensable. C'est pourquoi ils demandent « *des mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école* », et notamment :

- Une revalorisation immédiate des salaires ;
- Le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- La création d'un véritable statut ;
- Des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- La création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- Le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- Une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Les dix organisations syndicales appellent d'ores et déjà à un rassemblement devant la DSDEN d'Ille et Vilaine **le mercredi 6 février à 14h30**.

Elles invitent les AESH à **une Assemblée générale à 16h00 au siège de la FSU35**, 14 rue Papu à Rennes, pour débattre ensemble et y exprimer leurs revendications.

Cette assemblée générale sera suivie **d'une conférence de presse à 17h30**.